

# CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS

## SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 21 AVRIL 2011 à 20 H

Date de la convocation : 12 avril 2011

**Présents** : Mme Garnier (Maire), M. Bijard, Mme Gaitey, M. Milloir, M. Lejeune, adjoints, Mmes Fillon, Hébert-Deguisse, Maillard, Radigon, Roger, Todesco, MM. Desbois, Desserée, Durante, Freixinos, Jayet, Parthiot, Piesvaux, conseillers municipaux.

**Absente excusée** : Mme Bassard (procuration à M. Milloir)

**Secrétaire de séance** : M. Desbois

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par Madame le Maire et se décomposant de la manière suivante :

#### **Budget principal**

La section de fonctionnement présente un excédent de	572.339,04€ €
La section d'investissement présente un excédent de	406.761,73 €
Soit un excédent global de	979.100,77€

#### **Budgets annexes**

##### Lotissement communal

La section de fonctionnement présente un excédent de	19.036,59 €
--	-------------

##### Distribution d'eau potable

La section d'exploitation présente un excédent de	62.280,40 €
La section d'investissement présente un excédent de	80.791,61 €
Soit un excédent global de	143.072,21 €

##### Assainissement

La section d'exploitation présente un excédent de	50.425,52 €
La section d'investissement présente un déficit de	677.065,67 €
Soit un déficit global de	626.640,15 €

### **BUDGET PRIMITIF 2011 (BUDGET COMMUNAL)**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	802.439,04 €	Excédent antérieur reporté	172.339,04€
Charges de personnel	434.400,00 €	Atténuation de charges	1.000,00 €
Atténuation de produits	1.848,00 €	Produits des services	47.040,00 €
Virement à la sect° d'investissement	219.437,47 €	Impôts et taxes	953.985,47 €
Opérations d'ordre entre sections	4.000,00 €	Dotations et participations	484.082,00 €
Autres charges de gestion courante	180.522,00 €	Autres produits de gestion courante	22.000,00 €
Charges financières	41.000,00 €	Produits exceptionnels	3.200,00 €
Total des dépenses	1.683.646,51€	Total des recettes	1.683.646,51€

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2010, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 572.339,04 € décide d'affecter 400.000,00 € du résultat de fonctionnement 2010 à la section d'investissement du budget primitif 2011.

## TAXES LOCALES DIRECTES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le montant des impôts communaux pour 2011.

## TRAVAUX VOIRIE 2011

Après avoir pris connaissance des devis, le conseil municipal arrête la liste des travaux de voirie pour 2011.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes de l'Auxois-Sud et de lui confier la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, la maîtrise d'oeuvre étant confiée à la D.D.T. dans le cadre de la convention A.T.E.S.A.T.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Capital des emprunts	110.000,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	400.000,00 €
Remboursement T.L.E.	1.500,00 €	Prélèvement sect° fonctionnement	219.437,47 €
Participation SICECO	100.000,00 €	Excédent d'investissement reporté	406.761,73 €
Travaux de voirie	120.000,00 €	Fonds compensation de la TVA (2010)	43.000,00 €
<i>dont Rue Notre-Dame</i>	41.968,50 €	Emprunts	739.623,82€
<i>dont Rue Emile Zola</i>	22.296,50 €	Taxe locale d'équipement	6.000,00 €
<i>dont Rue de Frasnes les Couvin</i>	1.548,50 €	Subvention travaux voirie	25.000,00 €
<i>dont Rue Pasteur</i>	666,30€	Subvention terrain de foot	433.000,00 €
<i>dont Avenue Général de Gaulle</i>	4.210,00 €	<i>dont département</i>	45.000,00€
<i>dont Place des Alliés</i>	499,00 €	<i>dont région</i>	90.000,00€
<i>dont Rue de la Montagne</i>	941,60 €	<i>dont état et établissements nationaux</i>	148.000,00€
<i>dont Chemin Grignard</i>	22.341,50 €	<i>dont Europe</i>	150.000,00€
<i>dont Rue du 19 Mars 1962</i>	17.410,00 €	Subvention tennis couvert	199.500,00€
<i>dont Rue de Dijon</i>	1.630,50€	Subvention N.D.Trouvée	100.000,00 €
<i>dont divers</i>	6.487,60€	Participations T.N.T.	4.000,00€
Aménagement accès gendarmerie	150.000,00 €		
Extension réseau E.R.D.F.	50.000,00€		
Etude plan accessibilité	12.000,00€		
Aménagement centre bourg	30.000,00€		
Travaux bâtiments communaux	700.000,00 €		
<i>dont bâtiment services techniques</i>	600.000,00 €		
<i>dont salle des fêtes</i>	100.000,00 €		
Columbarium	21.799,02 €		
Terrain foot gazon synthétique	680.000,00 €		
Tennis couvert	300.000,00€		
Chapelle N.D.Trouvée	200.000,00€		
Achat terrain	42.000,00 €		
Matériel de bureau. informatique	5.024,00 €		
Défébrillateurs	50.000,00 €		
Participations T.N.T.	4.000,00€		
<b>Total des dépenses</b>	<b>2.576.323,02 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>2.576.323,02€</b>

## PARTICIPATION FINANCIERE ECOLE PRIVEE NOTRE-DAME

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention, fixe à 400€ par élève domicilié dans la commune la participation de la commune au fonctionnement de l'Ecole Privée Notre-Dame.



#### ▪ Lotissement communal

Considérant que l'ensemble des lots du lotissement communal des « Prés ponsard » sont vendus et qu'il ne reste aucun travaux à réaliser pour cette opération, le conseil municipal décide de clore ce budget à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### ASSAINISSEMENT – SURTAXE COMMUNALE ANNEE 2011

Le conseil municipal fixe comme suit la surtaxe communale assainissement pour 2011 :

- |  |          |
|--|----------|
| • Part fixe : par an                                     | 20,00€   |
| • Consommation : par m <sup>3</sup>                      | 0,79 €   |
| • Fonds financier de renouvellement : par m <sup>3</sup> | 0,0154 € |

#### EAU – SURTAXE COMMUNALE 2011

Le conseil municipal maintient comme suit la surtaxe communale eau pour 2011 :

- |  |          |
|--|----------|
| • Part fixe : par an                                     | 25,92€   |
| • Consommation : par m <sup>3</sup>                      | 0,3445 € |
| • Fonds financier de renouvellement : par m <sup>3</sup> | 0,0366 € |

#### REDEVANCE FRANCE TELECOM

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à recouvrer les redevances d'un montant de 2.445,33€ dues par France Télécom pour l'occupation du domaine public.

#### TENNIS COUVERT

Deux solutions sont présentées :

- 1/ création d'un court couvert
- 2/ couverture d'un court couvert existant

Le Conseil Municipal retient la solution 2 sous réserve de l'obtention des subventions qui seront sollicitées dans le cadre de ce projet.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation de demander les subventions auprès :

- Du FAEDER (fonds européens),
- Du Conseil Régional,
- Du Conseil Général,
- De la Fédération Française de Tennis,
- Du CNDS,
- Du SICECO

Cette solution répond :

1/ aux besoins du club de tennis, actuellement freiné dans son évolution du fait de l'impossibilité d'obtenir des créneaux supplémentaires dans le gymnase,

2/ de permettre de créer une section Badminton et ainsi de développer l'offre sportive de la commune et de son canton,

3/ au souci de la municipalité de répondre aux besoins tout en privilégiant un investissement financier moins important, n'ayant pas à créer de nouvelle surface de jeu.

#### AVENANT S.A.U.R.

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant au contrat d'affermage du réseau d'assainissement à intervenir entre la SAUR et la Commune, suite à la construction de la nouvelle station d'épuration.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**